

ARRÊTÉ

**OBJET : AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'UN TROU DE SONDAGE AU 91 COURS DES ROCHES À NOISIEL (77186) EN VUE DE LA CRÉATION D'UN BRANCHEMENT GAZ ENTRE LE 25 OCTOBRE ET LE 15 NOVEMBRE 2021.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L 2212-1 et suivants, et L.2213-1 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation,

**VU** le Code de la route,

**CONSIDÉRANT** la demande du 24 Septembre 2021 de la société TPSM, sise Zone d'activité du château d'eau, 70 rue Blaise Pascal à MOISSY CRAMAYEL (77554),

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'entreprendre des travaux de réalisation d'un trou de sondage au 91 Cours des Roches à NOISIEL (77186) en vue de la création d'un branchement gaz entre le 25 octobre et le 15 novembre,

**CONSIDÉRANT** que GRDF est Maître d'ouvrage,

**CONSIDÉRANT** que la société TPSM sise Zone d'activité du château d'eau, 70 rue Blaise Pascal à MOISSY CRAMAYEL (77554), est l'entreprise chargée des travaux,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation aux abords de la zone de chantier, et ce, pendant toute la période des travaux,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** La société TPSM, sise Zone d'activité du château d'eau, 70 rue Blaise Pascal à MOISSY CRAMAYEL (77554), est autorisée à procéder à des travaux d'un trou de sondage au 91 Cours des Roches à NOISIEL (77186) en vue de la création d'un branchement gaz, **du 15 Octobre au 15 novembre 2021.**

**ARTICLE 2 :** Les travaux se dérouleront dans une tranche horaire comprise entre **8h00 et 17h30**. La zone d'affouillement sera balisée. Ce balisage protégera celle-ci à chaque interruption de travail.

**ARTICLE 3 :** La mise en place de la signalisation, et la protection des zones de travail, sont placées sous la responsabilité de l'entreprise titulaire des travaux. Elles seront conformes à la réglementation en vigueur, en particulier en matière de protection du public.



# VILLE DE NOISIEL

Suite de l'arrêté n° ARR2021\_0305

Portant « Autorisation de travaux pour la réalisation d'un trou de sondage au 91 cours des Roches à Noisiel (77186) en vue de la création d'un branchement gaz entre le 25 octobre et le 15 novembre 2021. » (2)

**ARTICLE 4 :** La reprise en enrobé rouge des fouilles se fera dans un délai n'excédant pas 2 semaines après le remblaiement. Toutes fouilles et reprises d'enrobés ne pourront être inférieures à 50 centimètres carrés.

**ARTICLE 5 :** La circulation se fera d'une manière alternée et régulée par demi-chaussée pendant la durée des travaux par l'entreprise au moyen d'hommes trafics. Le libre accès aux véhicules de secours sera maintenu pendant toute la durée du chantier.

**ARTICLE 6 :** La responsabilité de la Commune ne pourra être recherchée pour les incidents ou accidents survenant du fait de ces travaux.

**ARTICLE 7 :** Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,
- Madame le Directeur général des services de la Ville de Noisiel,
- La société TPSM,
- La société GRDF,
- Le Service Communication,
- La Police Municipale,
- Les Services Techniques.

chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 8 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux (2) mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 9 :** Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État

Signé électroniquement par : Mathieu Viskovic

Date de signature : 22/10/2021

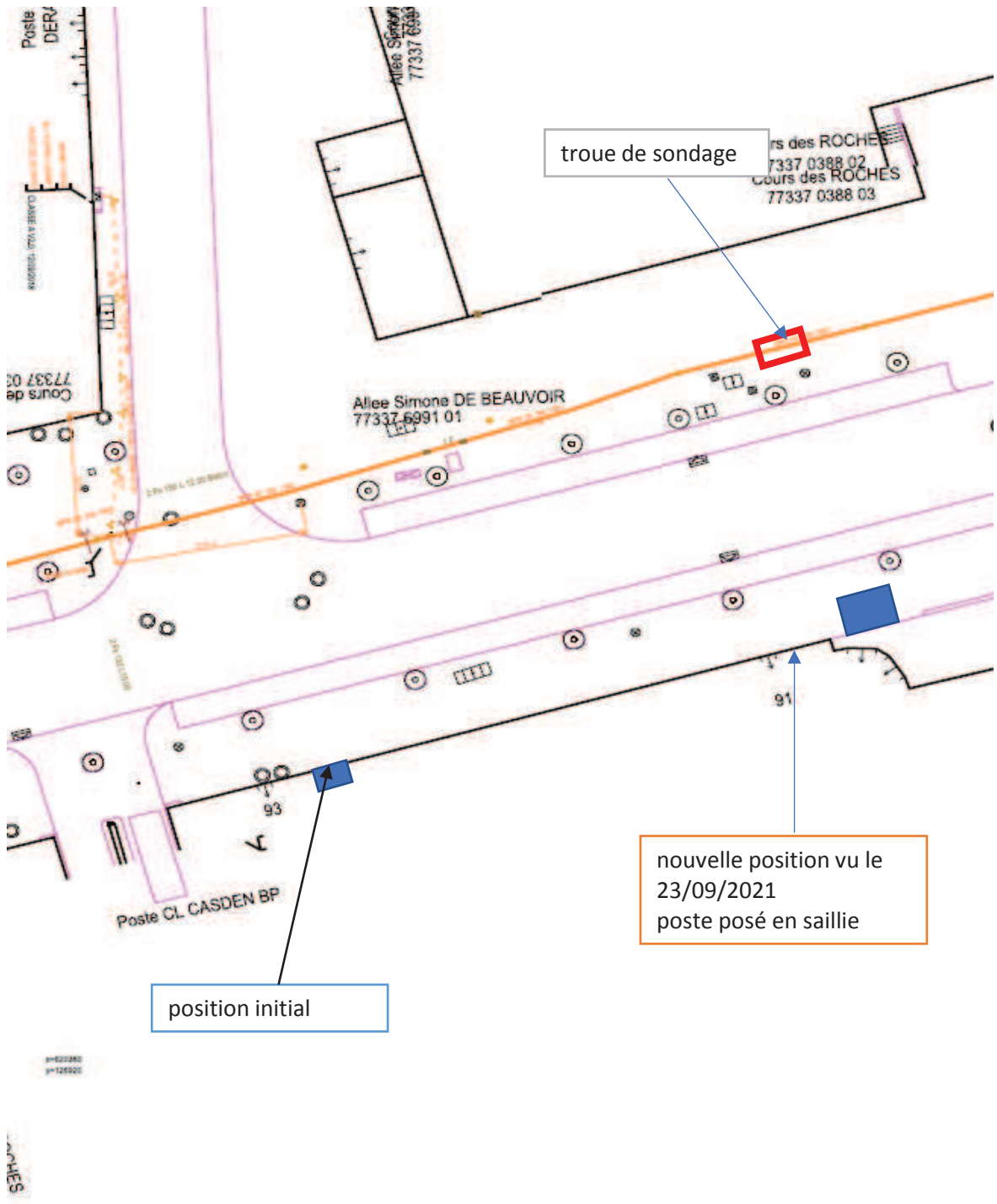
Qualité : Maire de Noisiel

Fait à Noisiel,

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE NOISIEL' at the top, 'Seine-et-Marne' on the left, and '77186' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a bird (possibly a heron) standing on a base.

2/2





trou de sondage

nouvelle position vu le 23/09/2021  
poste posé en saillie

position initial